

La présence d'armes nucléaires tactiques américaines sur le territoire de pays non nucléaires est contraire au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), estime le vice-ministre russe de la Défense Anatoli Antonov, persuadé que ces munitions tactiques doivent être rapatriées aux Etats-Unis.

« En tant qu'expert en matière de non-prolifération, je me demande comment il se peut que des armes nucléaires soient déployées sur les territoires de pays non nucléaires. Quel est le système de gestion de ces armes appliqué au sein de l'Otan ? Il s'agit, à mon avis, de la violation des articles 1 et 2 du TNP », a déclaré mercredi M. Antonov aux journalistes.

Il a précisé que l'article 1 du Traité interdisait aux puissances nucléaires de transférer ou de confier le contrôle d'armes nucléaires aux pays qui n'en possèdent pas et que l'article 2 interdisait aux pays non dotés d'armes nucléaires d'accepter le transfert de ces armes ou d'autres dispositifs nucléaires.

« Les Etats-Unis et, bien évidemment, les pays de l'Otan doivent prendre la décision de rapatrier les armes nucléaires américaines aux Etats-Unis », a affirmé le vice-ministre de la Défense.

Il estime également que toutes les infrastructures technologiques destinées à l'entretien des dispositifs nucléaires américains en Europe doivent être démantelées.

Source du texte : [RIA NOVOSTI](#)